



## Résumé

### **Changements dans la politique relative aux droits de scolarité. Expériences naturelles effectuées dans cinq pays**

*Août 2004*

De nos jours, un plus grand nombre de pays recourent à une combinaison de droits de scolarité et de programmes d'aide aux étudiants pour influencer sur les admissions dans les programmes d'éducation postsecondaire et en uniformiser les règles. Ils souhaitent ainsi offrir des chances égales à tous les étudiants, indépendamment de la catégorie de revenu à laquelle ils appartiennent. Les droits de scolarité sont déjà la norme dans les systèmes d'éducation postsecondaire aux États-Unis et au Canada, et sont de plus en plus courants ailleurs dans le monde.

Partout dans le monde, les gouvernements sont déchirés entre, d'une part, leur volonté de bien servir la population par une éducation postsecondaire accessible à tous et, d'autre part, la lourdeur du financement de systèmes d'éducation en expansion. Plusieurs administrations publiques ont gelé, réduit ou éliminé les droits de scolarité au cours des dernières années. D'autres ont adopté pour la première fois des droits de scolarité, de manière à réduire l'obligation des contribuables et à transférer une plus grande part de la responsabilité du financement des études postsecondaires aux étudiants et à leurs familles.

Cette étude a été réalisée dans le but d'examiner la relation entre le coût de la scolarité et l'évolution des inscriptions dans dix administrations publiques du monde. Dans l'ensemble, les études réalisées au cours des années 80 et 90 en viennent à la même conclusion : l'augmentation des droits de scolarité entraîne une baisse du taux d'inscription. La réduction des droits de scolarité peut cependant diminuer la qualité de l'éducation tout en rendant cette dernière plus accessible. Par ailleurs, nombreux sont ceux qui estiment que les coûts de l'enseignement postsecondaire sont hors de contrôle.